

FONCTIONS (y compris celles pour lesquelles un congé politique a été obtenu) - 2020

Par fonction, on entend l'occupation d'un emploi, l'exercice d'une mission ou la fourniture de prestations de travail, sous la forme d'un contrat de travail salarié ou assimilé, d'un arrêté, d'une convention ou d'un contrat de services, au sein d'une structure ou d'un organisme soumis à la législation sur les marchés publics.

IHECS – chargé de cours – 28 heures (septembre à décembre 2020)

ULB - chargé de cours – 12 heures (novembre à décembre 2020)

FONCTIONS DÉRIVÉES - 2020

On entend par " fonction dérivée " toute fonction exercée de droit par un mandataire public visé à l'article 2 en raison de son mandat électif ou exécutif, d'un mandat pour lequel il a été désigné au sein d'une instance internationale, d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local, d'une fondation ou de tout autre organisme privé, public ou mixte dont un ou plusieurs administrateurs sont nommés par le Gouvernement et/ou le Collège réuni, ou encore d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure soumise à la législation sur les marchés publics.

CONFERENCE DES BOURGMESTRES (membre), en qualité de Bourgmestre

ZONE DE POLICE BRUXELLES CAPITALE IXELLES – Président du Conseil et du Collège de Police en qualité de Bourgmestre

BRUSSELS EXPO asbl – membre de droit de l'AG en qualité de Bourgmestre – s'il fait partie du CA, le Bourgmestre est de droit Président

BRAVVO (Bruxelles avance/Brussel Vooruit) ASBL – membre de droit CA en qualité de Bourgmestre, Présidence délégué à un autre membre du Collège depuis le 21/11/2019

COMITE DE CONCERTATION VILLE-CPAS – Président en qualité de Bourgmestre

EUROCITIES (représentant officiel de la Ville en qualité de Bourgmestre)

FORUM BELGE POUR LA PREVENTION ET LA SECURITE URBAINE - membre du CA en qualité de Bourgmestre + Présidence (à partir du 02/06/2021) – Présidence à tour de rôle

MAISON(S) DE QUARTIER - CENTRE D'ANIMATION SOCIALE DE QUARTIER – Président de droit en qualité de Bourgmestre

ORGANISATION DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL – représentant de la Ville à l'AG

CHU DE BRUXELLES – Président en qualité de Bourgmestre

IRIS – CHU SAINT-PIERRE - membre AG de droit en qualité de Bourgmestre

IRIS – CHU BRUGMANN - membre AG de droit en qualité de Bourgmestre

IRIS – CHU HUDERF - membre AG de droit en qualité de Bourgmestre

IRIS – INSTITUT JULES BORDET - membre AG de droit en qualité de Bourgmestre

IRIS – INSTITUT JULES BORDET – Président du Comité stratégique et budgétaire (en qualité de Vice-Président de Bordet) – depuis le 30/07/2020

ERIP (ECOLE REGIONALE ET INTERCOMMUNALE DE POLICE) - membre de droit du CA en qualité de Président du Collège de Police

Asbl SERVICE D'AIDE AUX SENIORS BRUXELLOIS, en abrégé SASB – Président de droit (en qualité de membre du Collège en charge des séniors)

EGLISE NOTRE-DAME DE LA CAMBRE – représentant de droit de la commune au Conseil de Fabrique, en qualité de Bourgmestre

2. Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des **mandats** visés aux tirets 1er à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1er, alinéa 2, des **fonctions dérivées de ces mandats** visées au 6ème tiret de l'article 3, § 1er, alinéa 2 ⁴, **accompagnées des fiches fiscales**

<u>RÉMUNÉRATIONS 2020</u>	<u>MONTANTS 2020</u>
<p>³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ; 2. d'un mandat exécutif ; 3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ; 4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ; 5. d'un mandat au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ; 7. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter. 6. d'une fonction dérivée des mandats et fonctions précités, élective ou non⁽⁴⁾ 	<p>Montant brut en euros pour 2020 selon fiches fiscales</p>
<p>BOURGMESTRE Ville de Bruxelles (montant brut 2020 avec cotisation ONSS personnelle : 154.458,24 €) Rémunération exprimée en brut imposable hors ATN selon fiche fiscale 2020 : Arriérés 2019 :</p>	<p>134.828,08 € 173,57 €</p>
<p>Tous les autres mandats et fonctions dérivées comme sont non rémunérés ou exercés à titre gratuit</p>	
<p>NB : Présidence BRUSSELS EXPO asbl – exercé à titre gratuit – remboursement de frais de représentation en 2020 pour un montant total de : 893,00 EUR</p>	
<u>AVANTAGES DE TOUTE NATURE</u>	<u>MONTANTS 2020</u>
<p>² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.</p>	<p>Montant brut en euros selon fiche fiscale 2020</p>
<p>Ville de Bruxelles – bourgmestre - ATN DIVERS (véhicule + GSM avec abonnement et ICT) – montant brut relatifs à des prestations 2020 : 2.647,10 € (différence est intégrée dans fiches fiscales de l'année précédente et suivante – décalage mois de janvier et décembre)</p>	<p>2.331,27 €</p>

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ - 2020
L'EGLANTINE ASBL (président)
RSCA Anderlecht – Administrateur (à partir du 11/03/2020)
BUREAU NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE (depuis le 3/12/2019 Vice-Président)
FEDERATION BRUXELLOISE DU PARTI SOCIALISTE (membre du Bureau exécutif))
INSTITUT EMILE VANDERVELDE asbl - Membre AG + CA en qualité de Vice-Président du PS (depuis le 3/12/2019)
FONSOC - FONDATION SOCIALISTE D'INFORMATION et DE GESTION asbl - Membre AG + CA en qualité de Vice-Président du PS (depuis le 3/12/2019)

4. **Rémunérations** perçues pour l'exercice d'une **fonction** visée au 5ème tiret de l'article 3, § 1er ⁵, et les rémunérations ⁶ perçues pour **l'exercice d'une activité reprise sous le littera b)** ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

⁸ Seules les **catégories de revenus** suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 ^{eme} tiret	MONTANTS 2020
⁵ Il s'agit d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.	Voir catégories de revenus (supra)
IHECS (Haute Ecole Galilée ASBL) – chargé de cours – 28 heures (septembre à décembre 2020)	1.655,88 €
ULB – chargé de cours – 12 heures (novembre à décembre 2020)	681,09 €
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS 2020
⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société. ⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus	Voir catégories de revenus (supra)
Néant	

Fait à BRUXELLES le 30 /09/2021

Nombres d'annexes : 3 fiches fiscales

Signature : Philippe CLOSE

